

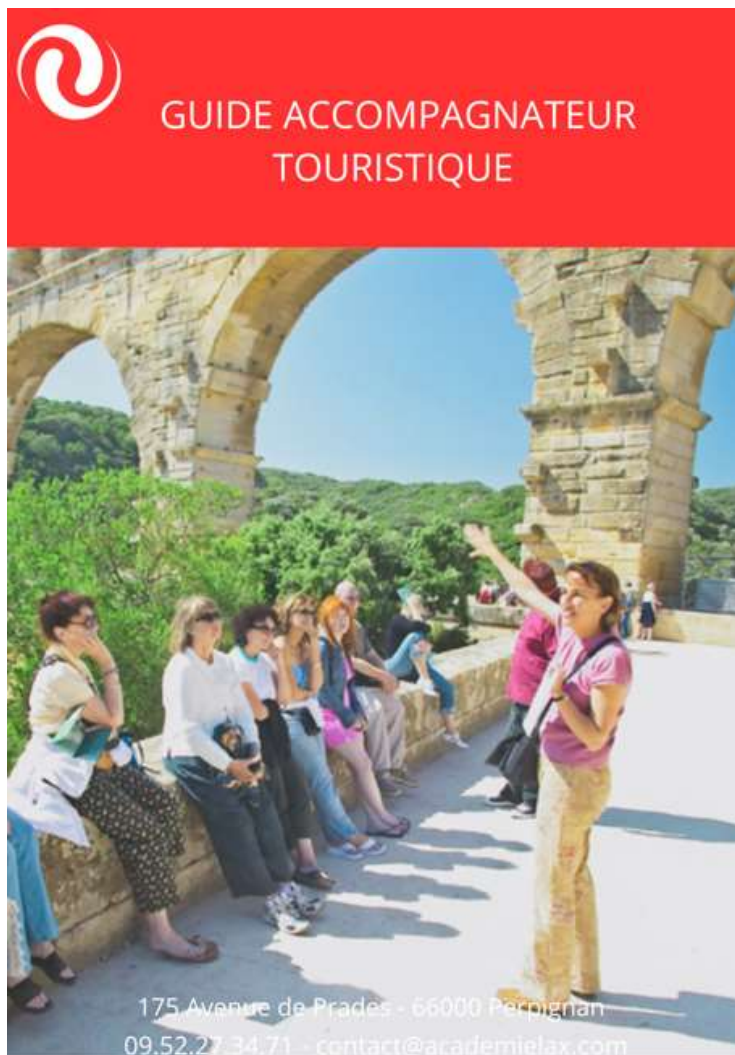
## TITRE PROFESSIONNEL Guide accompagnateur touristique 2027

Titre professionnel de niveau 4 enregistré au RNCP sous le n°38548

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date de début des parcours certifiants 29-05-2024/ Date d'échéance de l'enregistrement 29-05-2029

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38548/>



### **Objectifs pédagogiques :**

Le guide accompagnateur touristique fait découvrir un territoire et son patrimoine à différents publics, individuels ou groupes, qu'il encadre lors de balades, de visites guidées, d'excursions ou de circuits.

**Public :** Tout public

**Prérequis :** CAP/BEP anglais B1

**Equipe pédagogique :** formateurs qualifiés

**Méthodes et moyens pédagogiques :** alternance entre cours théoriques, ateliers et mises en situation

**Positionnement du stagiaire et individualisation du parcours de formation :** Entretien de positionnement avec le conseiller formation et /ou le formateur.

**Sanction de la formation :** attestation de fin de formation et diplôme si validation

### **Suite de parcours**

Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

**Suivi et évaluation de la formation :** Feuilles d'émergence, évaluation des acquis passage à une session d'exmen

**Session :** de février à juin

**Nombre d'heures en centre :** 378 heures **Nombre d'heures en stage :** 231 heures

**Lieu de formation :** Académie Lax – 175, avenue de Prades 66000 Perpignan

**Accès à la formation et coût :**

Financement nous consulter. Devis sur demande.

Prévoir un délai suffisant si prise en charge.

**Contact :** [contact@academielax.com](mailto:contact@academielax.com)

**Tel :** 09.52.27.34.71

Accès des locaux conformes aux personnes à mobilité réduite

Accueil des personnes en situation de handicap, par le référent handicap, en entretien

## Le métier : Guide accompagnateur touristique

Le guide accompagnateur touristique participe à la promotion des visites guidées en réalisant des supports de communication multimédia. Il diffuse les informations via internet ou en présentant les offres directement aux publics dans l'établissement, à l'occasion d'événements locaux ou sur les lieux de visite. Il accompagne les différents publics tout au long de la prestation, en veillant à la sécurité et au confort des participants, en assurant la logistique, la médiation avec les éventuels prestataires et partenaires. Il peut avoir à gérer les aspects financiers, contractuels et règlementaires. Il adapte la prestation aux aléas et contraintes et s'assure de la qualité de la visite et de la satisfaction des participants. Si besoin, il vérifie l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Le guide accompagnateur touristique anime dans le cadre légal une visite guidée sur un site naturel ou patrimonial. Il utilise les techniques de guidage et des supports d'animation pour faire découvrir un site et son contexte dans une ambiance favorisant l'expérience du visiteur.

Le guide accompagnateur utilise l'anglais au niveau B2 du CECRL (Cadre européen commun de référence des langues). Une seconde langue étrangère et des notions d'une langue régionale peuvent être requises dans certains contextes.

En général, il exerce seul ses activités lors du guidage et souvent en équipe pour l'élaboration et la préparation de la prestation.

Il travaille sous la responsabilité d'une hiérarchie ou d'un commanditaire.

### Programme de la formation titre professionnel Guide accompagnateur touristique

#### **CCP 1 Etablir une prestation de visite touristique**

- **Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics**
- **Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais**
- **Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais**

#### **CCP 2 Accompagner et guider des visiteurs touristiques**

- **Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique**
- **Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais**

La session de validation se déroule en fin de formation. Lors de l'épreuve de synthèse, Le jury évalue le candidat à la suite d'une mise en situation professionnelle, d'un entretien technique et de questionnements à partir du dossier de synthèse de pratiques professionnelles. (Chaque CCP peut être validé individuellement)